



#### Document consolidé

Fixant la composition de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie Occitanie prenant en compte l'arrêté n°2021-4990 du 28 octobre 2021, l'arrêté n° 2021-5144 du 4 novembre 2021, l'arrêté n°2021-5943 du 09 décembre 2021, l'arrêté n°2022-1207 du 11 avril 2022 l'arrêté n°2022-3150 du 23 juin 2022, l'arrêté 2022-3272 du 5 juillet et l'arrêté 2022-3287 du 22 juillet 2022, l'arrêté 2022-4357 du 9 septembre 2022, l'arrêté du 2022-4626 du 20 octobre 2022, l'arrêté 2023-0448 du 16 janvier 2023, de l'arrêté n° 2023-2027 du 17 avril 2023, de l'arrêté n° 2023-4100 du 5 septembre 2023, de l'arrêté n° 2023-4409 du 20 septembre 2023, de l'arrêté n° 2023 – 5418 du 30 octobre 2023, de l'arrêté n°2023-6410 du 15 décembre 2023, de l'arrêté n° 2024-0455 du 16 février 2024, de l'arrêté n° 2024-0939 du 12 mars 2024, de l'arrêté n°2024-2361 du 13 mai 2024, de l'arrêté n°2024-4422 du 5 août 2024, de l'arrêté n°2024-4977 du 19 novembre 2024, de l'arrêté n°2024-7642 du 17 décembre 2024, de l'arrêté n°2025-1210 du 26 février 2025, de l'arrêté n°2025-2401 du 22 avril 2025, de l'arrêté n°2025-2889 du 16 mai 2025, de l'arrêté n°2025-4994 du 6 août 2025

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) Occitanie est composée de 121 membres ayant voix délibérative, répartis au sein de 8 collèges.

<u>Article 2</u>: Les membres de la CRSA sont nommés pour une durée de cinq ans renouvelable. Nul ne peut assurer plus de dix ans consécutivement des fonctions de président et de vice-président quelle que soit la formation de la CRSA prise en compte pour le calcul de cette durée. Le mandat des membres de la CRSA s'achèvera le 27 octobre 2026.

<u>Article 3</u>: Le 1<sup>er</sup> collège des représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes comprend 22 membres :

#### > 1a : Trois conseillers régionaux désignés par la présidente du conseil régional :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Dr Claire GATECEL	M. Rémi MASSIE	Mme Christine GAS
Conseillère régionale	Conseiller régional	Conseillère régionale
Mme Julie DELALONDE Conseillère régionale	Mme Emilie DALIX Conseillère régionale	M. Guillaume DE ALMEIDA- CHAVES Conseiller régional
Pr Vincent BOUNES Vice-Président du Conseil régional	Mme Marie PIQUE Vice-Présidente du Conseil régional	Mme Isabelle LAVERON Conseillère régionale

#### > 1b : Les treize présidents des conseils départementaux ou leurs représentants :

Titulaires	1er Suppléants	2ème Suppléants
Mme Christine TEQUI Présidente du Conseil départemental de l'Ariège ou	Mme Marie-France VILAPLANA Conseillère départementale de l'Ariège	Sera désigné ultérieurement

	T	T
M. Michel PICHAN		
Vice-président du Conseil		
Départemental de l'Ariège		
Mme Hélène SANDRAGNE		
Présidente du Conseil		
départemental de l'Aude	Marca le Ella Citat AVOLIV	Mme Françoise NAVARRO-
ou	Mme Joëlle CHALAVOUX	ESTALLE
Mme Séverine MATEILLE	Conseillère départementale	Conseillère départementale
Vice-Présidente du Conseil	de l'Aude	de l'Aude
départemental de l'Aude		do 17 tado
departemental de l'Adde		
M. Arnaud VIALA		
Président du Conseil		
départemental de l'Aveyron	Sara dánianá ultáriouroment	Coro déciané ultériourement
Mme Nadine FRAYSSE	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
Conseillère départemental de		
l'Aveyron		
Mme Françoise LAURENT-		
PERRIGOT		
Présidente du Conseil		
départemental du Gard	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
ou		
M. Christophe SERRE		
Conseiller Départemental du		
Gard		
M. Sébastien VINCINI		
Président du Conseil		
départemental de la Haute-		
Garonne	Mme Christine COURADE	Mme Emilienne POUMIROL
ou	Conseillère départementale	Conseiller départemental de la
M. Alain GABRIELI	de la Haute Garonne	Haute Garonne
Vice-Président du Conseil		
départemental de la Haute		
Garonne		
Le Président du Conseil		
Départemental du Gers	Mme Chantal DEJEAN-	
ou ou	DUPEBE	M. Jérôme SAMALENS
Mme Charlette BOUE	Conseillère départementale du	Conseiller départemental du Gers
Vice-Présidente du Conseil	Gers	Concession departemental da Coro
départemental du Gers	0010	
M. Kléber MESQUIDA		
Président du Conseil		
départemental de l'Hérault	M. Christophe MORGO	Mme Patricia WEBER
OU OU	Conseiller départemental	Conseillère départementale
Mme Gaëlle LEVEQUE	de l'Hérault	de l'Hérault
	ue i nerault	ue i nerault
Conseillère départementale de l'Hérault		
M. Serge RIGAL		
Président du Conseil	March Neller OINFOTET	M Mara CACTAL
départemental du Lot	Mme Nelly GINESTET	M. Marc GASTAL
OU T	Vice-Présidente du Conseil	Vice-président du Conseil
Mme Martine HILT	départemental du Lot	départemental du Lot
Conseillère départementale du		
Lot		
Mme Patricia BREMOND	Mme Christine HUGON	Mme Dominique DELMAS
Représentante du Président du	Représentante du Président du	Représentante du Président du
Conseil départemental de la	Conseil départemental de la	Conseil départemental de la
Lozère	Lozère	Lozère
LUZGIG		

M. Michel PELIEU Président du Conseil départemental des Hautes- Pyrénées ou	Sera désigné ultérieurement	Mme Isabelle LAFOURCADE Conseillère départementale des
M. Laurent LAGES Vice-Président du Conseil départemental des Hautes- Pyrénées		Hautes-Pyrénées
Mme Hermeline MALHERBE Présidente du Conseil départemental des Pyrénées- Orientales	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
M. Christophe RAMOND Président du Conseil départemental du Tarn ou Mme Elisabeth CLAVERIE Vice-Présidente du Conseil départemental du Tarn	<b>M. Etienne MOULIN</b> Conseiller départemental du Tarn	Sera désigné ultérieurement
M. Michel WEILL Président du Conseil départemental du Tarn et Garonne ou M. José GONZALEZ Vice-Président du Conseil départemental du Tarn et Garonne	<b>Mme Nadine SINOPOLI</b> Conseillère départementale du Tarn et Garonne	Mme Marie-Claude NEGRE Vice-Présidente du Conseil département du Tarn et Garonne

# > 1c : Trois représentants des groupements de communes désignés par l'Assemblée des communautés de France :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Gilbert HANGARD	Mme Geneviève GASQ-BARES	M. Jean-Pierre DUPRAT
Conseiller communautaire	Vice-Présidente	Vice-Président
Communauté d'Agglomération de	Communauté de Commune	Communauté de Commune
l'Albigeois	Aubrac Carladez et Viadème	Cagire Garonne Salat
M. Jean-François SOTO	M. Jean-Luc REQUI	
Président	Président	Sera désigné ultérieurement
Communauté de Commune	Communauté de Commune	Sera designe ditenedrement
Vallée de l'Hérault	Lodévois et Larzac	
M. Hugo CAVAGNAC	M. Frank SEROPIAN	
Président	Vice-Président	Sara dánianá ultáriourament
Communauté de Commune	Communauté de Commune	Sera désigné ultérieurement
du Frontonnais	du Pays d'Uzès	

### > 1d : Trois représentants des communes désignés par l'Association des maires de France :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
<b>M. Roman DEMANGE</b> Maire de SIRADAN	<b>Mme Isabelle GEA</b> Maire de FABREZAN	M. Michel THIRIET Maire de TRESSERRE
Mme Stéphanie GUIRAUD- CHAUMEIL Maire d'ALBI	M. Christian GRAU Maire de CERBERE	Sera désigné ultérieurement

<b>Mme Lucia VIDAL</b> Conseillère municipale de CASTANET-TOLOSAN	M. Stéphane CATANIA Maire de LAURET	Sera désigné ultérieurement
---	--	-----------------------------

<u>Article 4</u>: Le 2<sup>ème</sup> collège des **représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux** comprend 19 membres :

> 2a : Neuf représentants des associations agréées au titre de l'article L. 1114-1 du code de la santé publique désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Gérard REYSSEGUIER	Mme Annie MORIN	M. Mohammed GHADI
Association Sésame Autisme	France REIN	Association des Familles Victimes
Haute-Garonne	OCCITANIE LR	du Saturnisme (AFVS)
Pr Jean-Michel BRUEL France Assos Santé OCCITANIE	Mme Géneviève CANAPA Présidente Visite des malades dans les établissements hospitaliers (VMEH) 11	Mme Jacqueline PARIS Association Vivre Mieux le Lymphœdème (AVML) Montpellier
M. André GUINVARCH Président Union Régionale des Associations Familiales (URAF) OCCITANIE	M. Michel Francis ARNOULD Adhérent bénévole CDAFL 81 Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)	Mme Josiane VOIRIN Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) du Gard
Mme Laurence POCHARD  Comité de l'Hérault  Ligue nationale contre le cancer	M. Yves VILLENEUVE Comité de l'Ariège Ligue nationale contre le cancer	M. Bernard DELPECH Vice-Président Délégué Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) Haute-Garonne
M. Bernard DALION Président Comité régional fédéré pour le don de sang (CRLR) Fédération Française pour le don du sang	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
Mme Ginette ARIAS Présidente France Alzheimer Haute- Garonne	Mme Denise STRUBEL Vice-Présidente France Alzheimer Gard	Mme Angélique VINOLAS Association Française contre les Myopathie (AFM Téléthon) OCCITANIE
M. Michel DARDE UFC QUE CHOISIR Montpellier	Mme Michèle CASTAN Présidente Générations mouvement Lozère	Sera désigné ultérieurement
Mme Josette ARVIEU Déléguée Départementale UNAFAM 31	Mme Madeleine TEISSEDRE Déléguée Départementale UNAFAM 34	Sera désigné ultérieurement
M. Bertrand VERINE Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (FAF-LR) Languedoc Roussillon	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement

> 2b : Cinq représentants des associations de retraités et personnes âgées, sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Bernard PRADINES Association Roger Garin Albi	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement

M. Claude DURAND Ingénieur retraité	<b>M. Michel LAGES</b> France Alzheimer Haute Garonne	M. Renaud PUJOL Fédération Nationale des Associations de Retraités (FNAR) Aude
Mme Colette CASANOVA UNSA 30	<b>M. Erick MICHEL</b> FSU 30	M. Christian PONCINI Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA) 09
M. Alain MARCUZZO Secrétaire Général Association des Retraités Agricoles (ADRA) 82	M. Alain DUGROS Président INITIATIV'RETRAITE	Sera désigné ultérieurement
Mme Sandrine BAULME- VALQUIER FGR-FP 48	Mme Michèle BOULANT Union nationale des indépendants retraités du commerce Pyrénées Orientales	M. Alric-Albert SOUCHON Président Association CONVIVAGE Mazamet

2c : Cinq représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée sur proposition des conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Mme Marie FERRER	M. Michel SOLEAN	Mme Danielle SURRE
Présidente UNAPEI 66	UNAPEI 30	ADHRI 09
M. Jacques TUFNER Président d'Honneur Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH) 32	Mme Marie Christine LIBERATORE Association François Aupetit (AFA Crohn-RCH) Lozère	M. Jean INESTA Conseil Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Lot
Sera désigné ultérieurement	Mme Jacqueline FRAISSENET Déléguée départementale UNAFAM 12	Sera désigné ultérieurement
Mme Catherine COUSERGUE Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées (GIHP) 31	Mme Patricia OLIE Association Française contre la Myopathie (AFM Téléthon) Tarn et Garonne	Mme Cécile DELMAS Apprendre@Apprendre Castres
Mme Isabelle VIAL Association Tutélaire de l'Aude	Mme Sandrine LARAN Association Amisplégiques Auzeville-Tolosane	Sera désigné ultérieurement

<u>Article 5</u> : Le 3<sup>ème</sup> collège des représentants des conseils territoriaux de santé mentionnés à l'article L ; 1434-10 comprenant le président de chaque conseil territorial ou son représentant comprend 13 membres

> Les treize présidents des Conseils Territoriaux de Santé ou leurs représentants :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>nd</sup> Suppléants
<b>Dr Yves PAUBERT</b> Président CTS de l'Ariège	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
M. Philippe GREFFIER Président CTS de l'Aude	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
M. Alain VIEILLECAZES Président CTS de l'Aveyron	M. Jean Paul PANIS Vice-Président CTS de l'Aveyron	Sera désigné ultérieurement
<b>Dr Philippe SERAYET</b> Président CTS du Gard	Sera désigné ultérieurement CTS du Gard	Sera désigné ultérieurement
Mme Elvire DE ALMEIDA LOUBIERE Présidente CTS de la Haute Garonne	M. Jean-Marc BERGIA Vice-Président CTS de la Haute Garonne	<b>M. Alexis LAFAGE</b> CTS de la Haute Garonne

Dr Bernard LANGE	M. Francis DELOR	Mme Martine LARROCHE
Président CTS du Gers	Vice-Président CTS du Gers	CTS du Gers
Dr Jean-Marc LARUELLE	Dr Claire GATECEL	Sera désigné ultérieurement
Président CTS de l'Hérault	Vice-Présidente CTS de l'Hérault	ocia acsigne altericarement
Mme Maryse MAURY	Mme Frédérique YONNET	Mme Régine JALLET
Présidente CTS du Lot	Vice-Présidente CTS du Lot	CTS du Lot
Mme Patricia BREMOND	Mr Patrick JULIEN	
Vice-Présidente CD 48	Vice-Président CTS de la Lozère	Sera désigné ultérieurement
Présidente CTS de la Lozère		
Mme Joëlle ABADIE	Dr Nicole DARRIEUTORT	Dr Hervé GACHIES
Présidente CTS	Vice-Présidente CTS des Hautes-	CTS des Hautes-Pyrénées
des Hautes-Pyrénées	Pyrénées	CT3 des Fladles-Fyleflees
Dr. Yves BARBE	Mme Fabienne GUICHARD	
Président CTS	Vice-Présidente CTS	Sera désigné ultérieurement
des Pyrénées Orientales	des Pyrénées Orientales	•
M Thomas LEMETTRE	Dr Etienne MOULIN	Da Maria Na illa CHEL
M. Thomas LEMETTRE	Vice-Président	Dr Marie-Noëlle CUFI
Président CTS du Tarn	CTS du Tarn	CTS du Tarn
M. Pierre GAUTHIER	M. André GUINVARCH	
Président CTS	Vice-Président CTS	Sera désigné ultérieurement
du Tarn et Garonne	du Tarn et Garonne	<u> </u>

#### <u>Article 6</u> : Le 4<sup>ème</sup> collège des partenaires sociaux comprend 10 membres :

> 4a : Cinq représentants des organisations syndicales de salariés représentatives désignés par celles-ci :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. José RAZAFIMANDIMBY CFDT	Mme Florence KARBOWSKI CFDT	Mme Marie-Ange ASENSIO-CAROT CFDT
M. Hervé FLOQUET CGT	M. Jean ESCARTIN CGT	<b>M. Alain MAURIAL</b> CGT
Mme Béatrice ACQUART	Mme Sandrine GUASP ROCA	M. Jérémy MASSON
CFTC	CFTC	CFTC
M. Philippe GROUSSAUD	M. Jacques PECHON	Mme Marie-Line BRUGIDOU
UR CFE-CGC	UR CFE-CGC	UR CFE-CGC
M. Sébastien MAZEL	M. Gérald MURAT	M. Joseph MISTRORIGO
FO	FO	FO

> 4b : Trois représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au niveau national et interprofessionnel désignés par celles-ci :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Mme Delphine BALERDI MEDEF	<b>M. Guillaume PONSEILLE</b> MEDEF	M. Laurent RAMON MEDEF
<b>Dr Marie-Ange BOULESTEIX</b> U2P	<b>M. Gérald SGOBBO</b> U2P	<b>M. Frédéric ATLAN</b> U2P
M. Benjamin GUIRAUD- CHAUMEIL CPME	M. Nicolas DAUDE CPME	M. Pierre-Yves DE KERIMEL CPME

4c: Un représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales sur proposition conjointe de la chambre régionale de métiers et de l'artisanat, de la chambre de commerce et d'industrie de région et d'une organisation représentative des professions libérales :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement

4d : Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles désigné par la chambre régionale de l'agriculture :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Cédric SAUR Président MSA Languedoc Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie	Mme Céline CAMGRAND VILA Chambre Régionale d'Agriculture Occitanie	Sera désigné ultérieurement

<u>Article 7</u>: Le 5<sup>ème</sup> collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale comprend 7 membres :

> 5a : Deux représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité, désignés à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaires	1er Suppléants	2ème Suppléants
Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
M. Olivier DUPUY	M. Jean-Christophe CATUSSE	Mme Myriam PANAGET
Directeur Général	Fédération Santé Habitat	Directrice Fabrique solidaire des
Espoir 31	OCCITANIE	Minimes - Toulouse

> 5b: Un représentant des caisses d'assurance retraite et de la santé au travail, désigné conjointement par les caisses concernées:

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Michel GUIRAL	Mme Carole BARBASTE	Mme Cécile CHOSSONNERY
Président CARSAT LR	Présidente CARSAT MP	Directrice Adjointe CARSAT MP

5c : Un représentant des caisses d'allocations familiales, désigné par le conseil d'administration de la caisse d'allocations familiales dans le ressort de laquelle est situé le siège de l'agence régionale de santé :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Laurent NGUYEN	M. Thierry SAINT-LUC	M. Christophe BAUZOU
Président CAF Haute-Garonne.	Président CAF Gers	CAF Ariège

> 5d : Un représentant de la mutualité française désigné par le président de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Mme Stéphanie CARRASCO	Mme Myriam VALETTE	Mme Catherine ROGER
Mutualité Française Grand Sud	Mutualité Française	Mutualité Française

> 5e : Le directeur d'organisme, représentant au niveau régional, les régimes d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'UNCAM, désigné par le directeur général de l'union nationale des caisses d'assurance maladie :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Philipe TROTABAS  Directeur Coordonnateur de la  Gestion du risque  CPAM Hérault	Dr Sophie RUGGIERI Médecin Conseil Régional Direction régionale du Service Médical Occitanie	Mme Noémie ALDIGIER Sous directrice Santé et GDR régionale et locale CPAM Hérault

5f: Un représentant des établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques mentionnés à l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Sébastien POMMIER  Directeur Général  ADAGES Montpellier	Mme Valérie SOULAGE Relience 82	Mme Martine COULET Association REGAR- Auch

<u>Article 8</u> : Le 6ème collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé comprend 10 membres :

6a : Deux représentants des services de santé scolaire et universitaire désignés par le Recteur de région académique :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
Dr Alexandra ARNAUD  Médecin Conseil Technique auprès du Recteur de l'Académie de Toulouse	Mme RIVELLI-STOCKER Corinne ICTR	Sera désigné ultérieurement

> 6b : Deux représentants des services de santé au travail, désignés par le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Mme Nancy GIRAUDIER	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
Directrice adjointe AISMT Nîmes	Sera designe ditenedrement	Sera designe uneneurement
Mme Sylvie MICOUD		
Directrice générale Prévaly	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement
Toulouse	-	-

6c : Deux représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile, désignés par le président du conseil départemental :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Sera désigné ultérieurement	Mme Anne-Claire GALLEGO PMI Lozère	Sera désigné ultérieurement
<b>Dr Florence BARON</b> PMI Hautes Pvrénées	Mme Elodie FOULQUIER PMI Avevron	Sera désigné ultérieurement

> 6d : Deux représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Mme Cathy JARROUX Directrice Promotion Santé OCCITANIE	Mme Martine LACOSTE Fédération Addiction OCCITANIE	M. Dominique KELLER Président régional Association Addictions France OCCITANIE
M. Pierre-Jean GRACIA Mutualité Française OCCITANIE	Pr Florence COUSSON-GELIE Directrice scientifique EPIDAURE Montpellier	Mme Sylviane LARTIGUE Directrice Association Ensemble Castres

6e : Un représentant des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Dr Françoise CAYLA</b> CREAI ORS OCCITANIE	<b>Dr Vanina BONGARD</b> Université Toulouse	Sera désigné ultérieurement

> 6f: Un représentant des associations de protection de l'environnement agréées au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement, désigné à l'issue d'un appel à candidatures :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
	Mme Gaëlle VALENTIN	
Mme Catherine LIAUT	Groupe Régional d'Animation et	Mme Lydie NEMAUSAT
FNE (France Nature	d'Initiative à la Nature et	Animatrice fédérale
Environnement) MP	l'Environnement	FNE OCMED
	France Nature Environnement	
	Montpellier	

#### Article 9 : Le 7ème collège des offreurs des services de santé comprend 38 membres

7a : Cinq représentants des établissements publics de santé, dont au moins 3 présidents de commissions médicales d'établissements de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Jean François LEFEBVRE Directeur Général CHU Toulouse (FHF)	M. Philippe PERIDONT Directeur CH Castres-Mazamet (FHF)	Mme Amandine PAPIN Directrice des Hôpitaux du Bassin de Thau (FHF)
Mme Emilie BERARD Déléguée Régionale FHF Occitanie	<b>M. Jean-Marie BOLLIET</b> Directeur CH Carcassonne (FHF)	<b>M. Barthélémy MAYOL</b> Directeur CH Perpignan (FHF)
Mme Sonia LAZAROVICI PCME CH Carcassonne (FHF)	<b>Dr Willy VAILLANT</b> Président de la CME CH d'Auch (FHF)	<b>Dr David MESTERY</b> Président de la CME CH Bagnères-de-Bigorre (FHF)
Dr Anne Hélène MONCANY Présidente de la CME CH Gérard Marchant Toulouse (FHF)	<b>Dr Grégory MONNIER</b> Président de la CME CHS d'Uzès Le Mas Careiron (FHF)	Sera désigné ultérieurement
Pr Michel PRUDHOMME	Pr Fatemeh NOURHASHEMI	Pr Jean Luc PASQUIE

Président de la CME	Président de la CME	Président de la CME
CHU Nîmes	CHU Toulouse	CHU Montpellier
(FHF)	(FHF)	(FHF)

> 7b : Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont au moins 1 président de conférence médicale d'établissement, sur proposition de la fédération représentant ces établissements :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Pascal DELUBAC Directeur Général Clinique St Pierre Perpignan (FHP)	M. Fabrice DERBIAS Directeur de Territoire Pyrénées Orientales et Aude Groupe Elsan (FHP)	Dr Serge CONSTANTIN Président Directeur Général Clinique du Parc Castelnau-le-Lez (FHP)
Dr Clément CAPDEVILA Président de la CME Clinique St Jean Sud de France St Jean de Védas (FHP)	Dr Claire BRENIER- CAVAILLON Présidente de la CME Clinique des Minimes Toulouse (FHP)	Dr Sébastien FOURNIER- FAVRE Président de la CME Polyclinique Saint Roch Montpellier (FHP)

> 7c : Deux représentants des établissements privés de santé à but non lucratif, dont au moins un président de commission médicale d'établissement, sur proposition des organisations représentant ces établissements. Un troisième représentant d'un centre régional de lutte contre cancer désigné, sur proposition des directeurs de ces établissements :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Jean-Marc GAFFARD Directeur Territorial AESIO Santé Méditerranée FEHAP	Mme Sylvie BONETTO Directrice Générale USSAP Limoux FEHAP	M. Matthieu ROY Directeur Centre Paul Dottin et Centre André Mathis Ramonville FEHAP
Dr Charles FATTAL Président de la CME CRRF Bouffard Vercelli Cerbère FEHAP	Dr Cédric MIGNONAT Président de la CME MGEN FEHAP	Dr Laurence BOYER Présidente de la CME Institut St Pierre Palavas-les-Flots FEHAP
M. Emmanuel QUISSAC Directeur Général Adjoint ICM Montpellier	M. Jean-Pierre DELORD Directeur Général Institut Claudius Regaud Toulouse	Mm e Julia GAUBERT ICM Montpellier

7d : Un représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile sur proposition de l'organisation regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces établissements :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléante	2 <sup>ème</sup> Suppléant
	Mme Florence SOULA	
Mme Laëtitia BERNADOU	ETCHEGARAY	Sera désigné ultérieurement
Directrice HAD Béziers	Directrice HAD	FNEHAD Occitanie
FNEHAD Occitanie	Clinique Pasteur TOULOUSE	
	FNEHAD Occitanie	

7e : Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Philippe JOURDY ASEI Ramonville Saint-Agne	Mme Pascale MARCELIN Directrice régionale Occitanie APF France Handicap	M. Yohan PEYROUSE Directeur général adjoint Le Clos du Nid Marvejols
M. Stéphane PAREIL ARSEAA Toulouse	M. Olivier PIERROT  ADAPEI  Hautes-Pyrénées	M. Pascal BROUSSE  Directeur général  GIHP OCCITANIE
Mme Evelyne LUCOTTE- ROUGIER Présidente UNAPEI OCCITANIE	Pr Jean-Bernard DUBOIS Président ADAGES Montpellier	Mme Stéphanie DEMARET Directrice générale UGECAM OCCITANIE
Mme Sophie RAYMON Directrice générale Fondation OPTEO Onet-le-Château	M. Alain COMBES Président adjoint UNAPEI 34	Sera désigné ultérieurement

7f : Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional le nombre le plus important de ces institutions :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
M. Jean-Luc MONTAGNE Directeur CH Uzès	Mme Caroline LUSSATO Directrice EHPAD Chalabre	<b>M. Mickaël ANTOINE</b> Directeur CH Pia
Mme Christèle CAMMAS Directrice Générale Association Résilience OCCITANIE – Réso	M. Lionel LOREAUX Directeur Territorial Fondation Partage et vie Nîmes	M. Pierre ROUX Directeur Général GCSMS Palaios EHPAD Jean XXIII Rodez
Dr Nicole CRISTOFARI Vice-Présidente Comité régional ADMR OCCITANIE	M Didier CARLES Directeur EHPAD St Jacques Grenade	M. Pascal SEGAULT Directeur EHPAD l'Ostal du Lac Le Crès
Mme Véronique GEMAR Déléguée départementale SYNERPA Haute-Garonne	Mme Anne HIRTZIG Déléguée départementale adjointe SYNERPA Haute-Garonne	Sera désigné ultérieurement

> 7g : Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales, sur proposition des organisations regroupant, au niveau régional, le nombre le plus important de ces institutions :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléante	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Guillaume FRITSCHY	Mme Charlotte CEDO  Directrice Générale	Mme Claire GARNIER Ce
Directeur URIOPSS OCCITANIE	Association d'Entraide et de	CHRS Regain
OCCITANIE	Reclassement Social Montpellier	Montpellier

> 7h : Un représentant, désigné parmi les responsables des centres de santé et des maisons de santé implantés dans la région :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Dr Michel DUTECH</b> Président FECOP	<b>M. Jean-Marie GARCIA</b> Caisse des Mines SUD	M. Mark OUDE ENGBERINK Gérant coordonnateur MSPU Cabestany

> 7i : Un représentant désigné parmi les représentants des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Dr Théophile COMBES	Dr Audrey BORRAS	Dr Olivier DARREYE
CPTS Le Grand Gaillacois	CPTS Grand Narbonne	CPTS Nord Lot

> 7j: Un représentant des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléante
<b>Dr Léila LATROUS</b> CDOM 31	<b>Dr Léila ABDI-KRIAA</b> Association REGUL31	Sera désigné ultérieurement

> 7k : Un médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation sur proposition d'une organisation représentant ces services ou structures :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléante
Pr Jean-Emmanuel DE LA	Pr Sandrine ALBERT-	
COUSSAYE	CHARPENTIER	Sera désigné ultérieurement
SUdF	SUdF	

> 71 : Un représentant des transporteurs sanitaires, désigné parmi ceux développant l'activité la plus importante dans ce domaine :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. Daniel LEHMANY	M. Jean-Luc BELAVAL	M. Olivier ASSIE
FNMS	FNMS	FNMS

> 7m : Un représentant de services départementaux d'incendie et de secours sur proposition des présidents des conseils départementaux des départements de la région :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Général Eric FLORES</b> Directeur du SDIS de l'Hérault	Colonel Éric VIAL Directeur départemental adjoint du SDIS de l'Hérault	Colonel HC Christophe MAGNY Directeur du SDIS de l'Aude

> 7n : Un représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé, désigné de manière conjointe, par les organisations membres de la commission régionale paritaire mentionnée à l'article R.6152-325 :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement

> 7o : Six membres des unions régionales des professionnels de santé, sur proposition conjointe des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Mme Valérie GARNIER URPS Pharmaciens	Mme Aurélie ICHE URPS Orthophonistes	Sera désigné ultérieurement
M. Patrick SAUT URPS Masseurs- Kinésithérapeutes	M. Philippe JOURDAN URPS Chirurgiens-dentistes	M. Xavier CALOIN URPS Infirmiers

Mr Jean-François BOUSCARAIN URPS Infirmiers	Mme Françoise BERNADBEROY PRIDO URPS Sages-Femmes	M. Antoine ROCH URPS Orthoptistes
Dr Jean-Christophe CALMES URPS Médecins	<b>Dr Philippe CUQ</b> URPS Médecins	<b>Dr Laurence SAFONT</b> URPS Médecins
<b>Dr Sophie AUFORT</b> URPS Médecins	<b>Dr Jérôme MARTY</b> URPS Médecins	M. Arnaud LIGNIERES URPS Pharmaciens
Dr Morgane MOULIS URPS Biologiste	M. Arnaud LONGUET URPS Biologistes	Sera désigné ultérieurement

#### > 7p : Un représentant de l'Ordre des médecins, désigné par le président du conseil régional de l'ordre :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
<b>Dr Jean THEVENOT</b> Président CROM OCCITANIE	Dr Philippe CATHALA Membre CROM OCCITANIE	Dr Stéphane GRILL Membre CROM OCCITANIE

## > 7q : Un représentant des internes en médecine de la ou des subdivisions situées sur le territoire de la région, désigné par l'une de leurs structures représentatives locales :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
M. L'HELGOUARC'H Killian Président du Syndicat et de association des internes Montpellier	Sera désigné ultérieurement	Sera désigné ultérieurement

#### > 7r : Un représentant du ministère de la défense, désigné par le ministre de la défense :

Titulaire	1 <sup>er</sup> Suppléant	2 <sup>ème</sup> Suppléant
Sera désigné ultérieurement MCS-CMA 11 TOULOUSE	M. Nicolas NOEL MC-164ème AM MONTPELLIER	M. Anthony LABOEUF ICaS-CMA 11 TOULOUSE

### > 7s: Deux représentants des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6327-2 et 3:

Titulaires	1 <sup>er</sup> Suppléants	2 <sup>ème</sup> Suppléants
Sera désigné ultérieurement DAC 12	<b>M. Yassin CHARTI</b> DAC 09	Sera désigné ultérieurement
M. Goulven ROSE Vice-Président FACS Occitanie DAC 31	Mme Christelle MAZEYRIE Vice-Présidente FACS Occitanie DAC 46	Boris DUPONCHEL Secrétaire Général FACS Occitanie

#### Article 10 : Le 8ème collège est composé de 2 personnalités qualifiées

- Pr Laurent SCHMITT
- Sera désigné ultérieurement

#### Article 11 : Sont membres de la CRSA avec voix consultative :

- le préfet de région
- le président du conseil économique, social et environnemental régional
- le recteur de l'Académie de Montpellier

- les chefs de service de l'Etat en région :
  - le Directeur Régional de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)
  - le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)
  - le Directeur Régional des Affaires Culturelles (DRAC)
  - le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)
  - le Directeur Régional des Finances Publiques (DRFIP)
  - le Directeur Interrégional de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DIPJJ)
  - le Directeur de Région Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)
- le Directeur de la Direction Interrégional de la Mer (DIRM)
- le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé OCCITANIE,
- un membre des conseils des organismes locaux d'assurance maladie relevant du régime général,
- un administrateur d'un organisme local d'assurance maladie relevant de la mutualité sociale agricole.

#### MAJ le 06/08/2025